

FORMATION A LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS

SERRE CHEVALIER – Salle Serre d'Aigle

Intervenants

Pr JP Vuillez Service de médecine nucléaire (CHU de Grenoble)

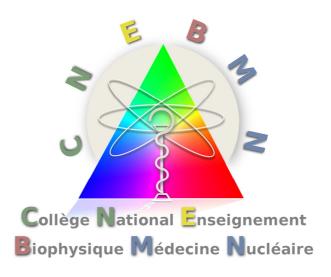
Dr G. Bonardel Centre Cardiologique du Nord (Saint-Denis)

Pr O.Mundler Service de médecine nucléaire (CHU Timone - CHU Nord Marseille)

09h30 Accueil

10h00 - 10h15 Ouverture de la formation

- Présentation des formateurs et des éléments organisationnels
- Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques
- Présentation des stagiaires et recueil de leurs attentes au regard des objectifs
- Evaluation pré-formation



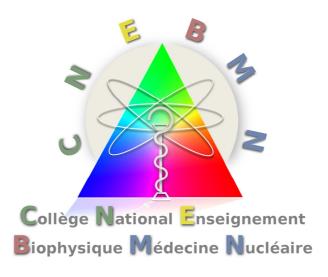
SESSION 1

Jeudi 28 janvier 2016 (matin) Salle Serre d'Aigle

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE GESTION DES RISQUES

10h15 - 12h30

- 1. Les risques associés aux rayonnements ionisants
 - a. Les différentes situations à risque
 - Se doter d'un référentiel commun de la définition du risque et du bénéfice/ risque
 - « Qu'est-ce qu'un risque au sens général ? »
 - Notion de bénéfice / risque
 - Risque Stochastique / déterministe associé aux RI (ordre de grandeurs pour l'apparition des effets)
 - Valeur de dose-grandeurs mesurées...
 - Expositions médicales par rapport aux autres sources d'exposition aux RI
 - Risque associé aux RI par rapport aux autres risques dans le domaine médical (ex. infections nosocomiales,...)
 - Identifier avec précision les différentes populations à risque
 - Quelles sont les situations qui impactent les risques d'exposition aux rayonnements ionisants ?
 - Rappels sur les populations à risque : enfants, femmes en âge de procréer
 - Personnes radiosensibles, personnes bénéficiant d'actes itératifs
 - Exemples d'actes spécialement exposants (scanner)
 - Exemples d'espaces de travail exposants (radiopharmacie)
 - Exemples de situation et organisations exposants (urgence, stress)
 - Exemples d'incidents classiques (exposition involontaire de femme enceinte, erreur d'administration, contaminations surfaciques)
 - b. Détection des dysfonctionnements et les évènements (matériel, personnes, organisation)
 - Dysfonctionnement devant être traités en interne
 - Données à recueillir systématiquement et justifiant un REX interne : pannes de gamma caméra, contaminations surfaciques...

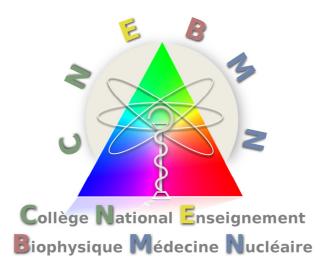


- Système de déclaration, gestion de déclarations
- CREX, organisation et la pluridisciplinarité (PCR, PSRPM, radiopharmacien)
- Evènements devant être déclarés aux autorités
 - Critères de déclaration pour les évènements liés à la radioprotection des patients
 - o Matériovigilance
 - o Identitovigilance
 - Radiovigilance

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 15h00

- 2. Exigences réglementaires en vigueur en matière de gestion des risques
 - Textes applicables
 - Règlementation nationale associée à la gestion des risques (textes applicables) et son évolution
 - Sources règlementaires fiables et actualisées (legifrance, ASN, HAS, IRSN, Sociétés Savantes...)
 - Obligation de déclarer
 - Gestion des évènements
 - Coordonnateur de gestion des risques
 - Contrôles de qualité
 - Management de la qualité (HAS-certification des établissements de santé-pratiques à risque)
- 3. Périmètre d'intervention dans sa propre situation de travail
 - a. Les différents acteurs, leurs responsabilités et les délégations
 - Rappels sur les rôles et responsabilités des différents acteurs (cadre de santé, Médecin, PSRPM, PCR, Ingénieur biomédical, coordonnateur général des risques, radiopharmacien, médecin...) et organismes (ASN, ARS, IRSN...)
 - Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles
 - Relations différentes selon le type de structure
 - b. Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Rôle du médecin nucléaire et du radiopharmacien
 - Rôle du MERM, des infirmiers, des aides-soignants, des préparateurs en pharmacie



- Rôle de l'administration
- 4. Appliquer à son niveau les procédures de son établissement en matière de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Les procédures de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Exemple de procédures :
 - Procédures d'identitovigilance
 - Procédures de déclaration des dysfonctionnements en interne et des évènements en externe
 - Outils d'analyse des évènements
 - Procédure de non-conformité...
 - Outils de tracabilité
 - Les données sont dépendantes des différents établissements

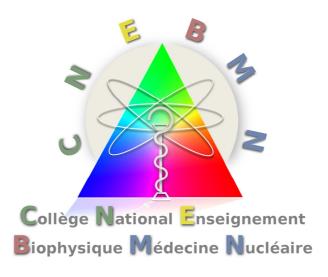
SESSION 2

Jeudi 28 janvier 2016 (après-midi) Salle Serre d'Aigle

MIS EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU PRINCIPE DE JUSTIFICATION DES EXPOSITIONS

15h00 - 16h00

- 1. Exigences règlementaires en matière de justification des expositions
 - a. Principes et normes de base de la radioprotection
 - Origines de la réglementation RP
 - Les recommandations internationales et européennes (CIPR-Eratom)
 - Les trois principes de la RP
 - Spécificité du domaine médical
 - b. Exigences règlementaires en matière de justification des expositions. Eléments qui doivent figurer sur une demande d'acte pour que la demande soit valable
 - Eléments issus du R1333-66 qui doivent apparaître sur la prescription d'acte :
 - Identité du patient
 - Motif d'examen
 - Finalité de l'examen



- 2. Identification dans la pratique quotidienne des éléments règlementaires relatifs au principe de justification tels que mentionnés dans le CS
- 3. Action en cas de non-conformité
 - Organisation de la validation de la prescription : rôle différents intervenants (accueil, MERM, Radiopharmacien, médecin)
 - Patient sans prescription médicale
 - Prescription téléphonique
 - · Prescription sans motif

16h00 - 16h30 Pause

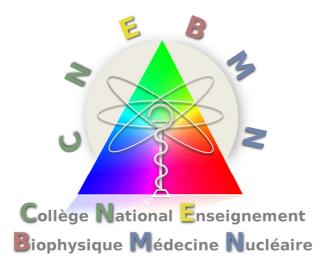
SESSION 3

Jeudi 28 janvier 2016(après-midi)

Mise en œuvre opérationnelle de principe d'optimisation de la radioprotection des patients

16h30-18h30

- 1. Exigences réglementaires par rapport à l'optimisation de la RP
 - Présenter les derniers textes en vigueur
 - NRD
 - Formation RP Patients
 - Rédaction des procédures
- 2. Ressources humaines et matérielles
- 3. Adaptation du protocole en fonction de la personne concernée et du type d'acte à réaliser
 - a. Personnes ressources. Part de chaque intervenant dans l'optimisation (Médecin, pharmacien, PSRPM, MERM, PCR, Ingénieur d'application, ingénieur biomédical)
 - Guides de procédures et de bonnes pratiques ; guide de procédures d'imagerie édités par les sociétés savantes (ex : guides des indications, guides des procédures SFMN)
 - c. Protocoles locaux
 - Contenu d'un protocole
 - Rôle de ce protocole
 - Dans quel cas faut-il faire un protocole ?
 - Comment réduire l'exposition sans modifier la qualité du résultat



- Adaptation des protocoles pour la pédiatrie, la femme enceinte, tenir compte de la corpulence, des examens préalables (faire un scanner couplé ?)
- Cas particulier des procédures TEMP-TDM et de TEP-TDM
- Information au patient et à son entourage

18h30 Fin de la première journée

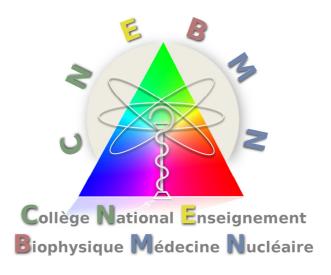
SESSION 4

Vendredi 29 janvier 2016 (matin)

Analyse de la pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation de la radioprotection pour l'améliorer

- 1. Outils d'évaluation des pratiques professionnelles
- 2. Etre acteur de l'évaluation des pratiques
- 3. Etre acteur de l'amélioration des pratiques
 - Méthodes disponibles (EPP, audit, pratiques de certification, veille documentaire)
 - Différents outils d'évaluations, certification, audits cliniques
 - Comment évaluer ? Quoi évaluer ?
 - NRD, CREX, REX, inspections ASN, ARS, ANSM, HAS
 - Etre acteur de l'évaluation....
 - Améliorer des protocoles: Prise en compte des résultats de l'évaluation des pratiques
 - Améliorer sa pratique
 - Expériences pouvant servir de modèle, situations types

10h30 -11h00 Pause



SESSION 5

Vendredi 29 janvier 2016 (matin)

Notions complémentaires spécifiques

11h00 - 12h30

1. La radiothérapie interne vectorisée

- Particularités de la radiothérapie interne vectorisée
- Réglementation
- Bonnes pratiques
- 2. Impact sur le public et l'environnement de la pratique de médecine nucléaire
 - Bénéfices et risques de la médecine nucléaire
 - Réglementation
 - Bonnes pratiques
 - Impacts des effluents
- 3. La transposition de la directive Euratom 2013/59
 - Evolution probables liées à la transposition de la Directive
 - Présentation de la Directive et des textes parus et en préparation

12h30-13h00 Evaluation post -formation

Clôture de la formation